

Plus qu'une obole sociale

Peter Dellbrügger & Philip Kovce

Le concept de la rente sociale fondamentale a rencontré l'assentiment jusqu'à présent, avant tout à cause de l'accroissement de liberté qu'elle accorde à celui qui la perçoit. Mais ce n'est pas seulement dans la politique sociale qu'une rente fondamentale amènerait aussi la suppression des contraintes dans le quoi et le comment de la production.

Un bel aspect nouvellement découvert d'une idée porteuse d'avenir.

L'idée d'une rente inconditionnelle fondamentale, qui est intensément discutée depuis quelques années dans le domaine politique et social, signifierait, en tant qu'intégration des subventions de transfert de l'État, un changement radical dans la politique sociale. La rente fondamentale a, il est vrai, sur la fonction d'un tel instrument d'État social des répercussions largement dominantes dans les domaines les plus divers de l'économie et de la société, qui n'ont été que trop peu prises en considération jusqu'à présent. Le point essentiel du débat se trouve le plus souvent sur les incidences sur la lutte contre la pauvreté et sur la sécurité d'existence. À l'appui d'un autre thème, on peut montrer nonobstant de manière exemplaire quels effets pourrait avoir la rente fondamentale bien au-delà des domaines mentionnés. Avec cela, on doit d'abord rendre évident le potentiel qu'apporte l'idée de la rente fondamentale, lequel n'a pas encore été pris en compte et quelle transformation fondamentale il pourrait ainsi amener.

Rente de base et producteurs

Quelles répercussions aurait l'introduction d'une rente fondamentale inconditionnelle (1) sur la responsabilité sociale des entreprises — thématifiée dans le discours scientifique sous le terme de *Corporate Social Responsibility* (CSR) ?

Étant donné que les entreprises, en tant qu'institutions privées, représentent et satisfont des intérêts privés, tout en participant cependant — en tant que personnes juridiques — à la communauté sociale et donc en profitent, la question de leur responsabilité sociale n'est pas nouvelle. Y répond d'une manière prégnante, l'économiste et prix Nobel, Milton Friedmann, dans son ouvrage classique *Capitalisme et liberté* de 1962 : « Dans un libre système économique, il n'y a qu'une seule et unique responsabilité pour ceux qui y ont part : elle signifie que les moyens disponibles les plus productifs doivent être mis en oeuvre et les entreprises doivent être dirigées sous le point de vue de la plus grande profitabilité, aussi longtemps que cela se produit en prenant en compte les règles de la concurrence ouverte et sans manœuvres de fraude ni de duperie. De même, la responsabilité sociale des responsables syndicaux repose dans la perception des intérêts des membres de ces syndicats. Et c'est de la responsabilité de nous tous, de créer une structure juridique, qui garantit qu'un individu, qui perçoit ses intérêts personnels — pour citer Adam Smith —, « comme dirigé par une main invisible, atteigne un objectif qui ne faisait pas partie de son intention. Ce n'est pas toujours négatif pour la société dans son ensemble. En recherchant son propre intérêt, l'individu sert souvent mieux les intérêts de la société, que s'il les suivait consciemment. Je n'ai jamais vu beaucoup de bonnes choses de la part de ceux, qui prétextaient travailler pour le bien commun » » (2).

Au-delà de la « plus grande profitabilité possible », Friedman ne voit aucune autre responsabilité sociale de l'entreprise. — au contraire : « Il y a peu de tendances évolutives qui puissent aussi fondamentalement saper notre société libre que l'acceptation d'une *autre* responsabilité sociale pour l'entreprise » (3).

Friedman défend une compréhension de la responsabilité sociale d'entreprise exclusivement orientée sur une maximisation exclusive du profit, sous le slogan bien connu : « La responsabilité sociale de l'économie c'est d'augmenter ses profits » (4). Avec l'importance croissante des discussions sur l'économie et les valeurs durables, cette responsabilité a été nonobstant remise en question et critiquée. Car savoir principalement si les conditions mentionnées par Friedman, sous lesquelles une entreprise réaliserait sa détermination sociale par la maximisation du profit, peuvent régner ou pas, ne peut être en définitive qu'extrêmement discutable en temps de crises. Rien que le savoir de celui qui prend part au marché signale le plus souvent des symétries d'information

éclatantes entre producteurs et consommateurs, qui restreignent cette « libre concurrence ouverte » imaginée par Friedman, en nuisant ainsi aux consommateurs. En correspondance, le besoin croissant en clarté et transparence s'est récemment de plus en plus articulé avec le processus du travail — des termes comme *Karma-consommation* jouent dans ce contexte un rôle important. Qu'est-ce que peut apporter, cependant, dans ce débat une rente fondamentale inconditionnelle ?

Rente fondamentale et consommateurs

L'engagement entrepreneuriale dans les domaines de la société, au-delà du motif du profit, se signe aujourd'hui au sens le plus vaste par la formule de *Corporate Social Responsibility* (CSR). (5) Il s'agit en cela d'une — bénévole — contribution qui, en tant qu'obole sociale à la société, est remboursée sous forme de « dons secourables ». Les objectifs de l'entreprise n'en sont pas fondamentalement influencés, fréquemment un tel engagement est même mis à profit, d'une manière raffinée cependant, dans un *marketing* élargi (comme le *Greenwashing*). On comprend ici en tant que CSR, ce que l'entreprise *fait en plus* que ce à quoi elle visait *originellement* dans le cadre de ces objectifs corporatifs.

La rente de base inconditionnelle rend les êtres humains à même de dire non — et avec cela aussi dans le processus économique, avant tout et d'abord en tant que consommateurs —, comme le souligne le sociologue Claus Offe. (6) Il échoit en plus aux producteurs et consommateurs certaines excuses, qui légitimaient auparavant une production ou une consommation, en vérité non souhaitée, avec un renvoi au caractère immuable des circonstances. La rente fondamentale inconditionnelle résilie des dépendances financières fondamentales, de sorte que l'autorité de légitimation — et avec cela la responsabilité pour toutes actions sur le terrain économique — échoie de *manière centrale et consciente* désormais à tout sujet individuel humain. Cela mène à une autre appréciation de l'événementiel économique existant réellement, car chaque entreprise, qui peut exister au travers des conditions fondamentales de revenu, existe ensuite de manière effective pour la raison qu'une communauté de consommateurs l'a mandatée pour cela — *sans pour autant y être nécessairement obligée au plan existentiel*. Ce qui ne peut qu'être honoré par le prix d'achat, à présent, c'est la responsabilité reconnue de l'entreprise qui s'épuise, pour l'essentiel, dans ce que fait *originellement* l'entreprise, et non plus dans ce qu'elle fait *en supplément*.

Ce changement de regard dans les débats autour du CSR est un signifiant, qui n'est plus simplement le « don secourable », mais au contraire, la tâche sociale, qui est à présent le critère déterminant les biens d'une entreprise. Au consommateur revient, ce faisant, en tant que colosse adulte, la fonction d'électeur social, puisqu'il détermine en consommant démocratiquement les produits, qui doivent en outre être offerts sous les conditions d'une rente fondamentale.

En même temps, les exigences vers des conditions de travaux socialement supportables recevront un tout autre poids dans la société par une rente de base — la discussion sur le CSR acquiert ainsi un regain de tension, non pas seulement dans la société mais elle se prolonge aussi jusqu'au cœur de l'entreprise. Des questions de culture de direction et de culture d'entreprise en reçoivent une valeur positionnelle qui est à peine comparable à celles qui sont en cours — car : nécessité de travail et attractivité d'emploi sont décisives pour savoir si le travail est saisi.

Les idées à peine ébauchées ici, représentent des éléments qui n'ont été jusqu'à présent que trop brièvement abordés dans la discussion autour de la rente inconditionnelle de base. Cela vaut de les approfondir dans le débat, si l'on veut anticiper l'image vivante d'une société de dotation de base et si l'on veut poursuivre encore le travail d'une manière sensée sur les questions soulevées par son financement.

Info3, n°3/2012

(Traduction Daniel Kmiecik)

Notes :

- (1) Quand on parle dans ce qui est esquissé ici d'une rente fondamentale de base, en dépit d'une forte affinité des auteurs avec l'option d'une rente de base inconditionnelle financée par la consommation, on ne désigne pas cependant ici encore de modèle déterminé. Ce qui doit être indiqué ici vaut donc pour tous les types de propositions de rente de base, qui proposent une somme nettement au delà du *Hartz IV* et prennent bien entendu au sérieux le critère de son inconditionnalité.
- (2) Milton Friedman : *Capitalisme et liberté*, Stuttgart 1971, p.175.

- (3) À l'endroit cité précédemment, p.176.
- (4) Milton Friedman : *The Social Responsibility of Business is to increase its Profits*, dans **The New York Times Magazine**, 13 septembre 1970.
- (5) Alexander Bassen, Sarah Jastram, Katrin Meyer: *Corporate Social Responsibility, une clarification conceptuelle*, dans **Zeitschrift für Wirtschafts- und Unternehmensethik**, n°2/2005, pp.231-236.
- (6) Voir Claus Offe dans: Peter Laudenbach: *Soziale Innovation. Conséquence 1: Rente de base*, dans *brand eins*, n°1/2006, pp.36-42.

Peter Dellbrügger a étudié les doctrines économiques, en outre la philosophie, l'histoire médiévale et moderne ainsi que la gestion culturelle, il achève sa thèse actuellement à l'Institut technologique de Karlsruhe (KIT) par une recherche sur la direction en tant que conduite de soi et il est actif comme conseiller d'entreprise ainsi que collaborateur au *Philosophicum* de Bâle.

Philip Kovce étudie les affaires économiques, la philosophie, la pratique et réflexion culturelles, à l'Université de Witten/Herdecke, il cofonda, en 2006, l'Initiative citoyenne de la rente de base inconditionnelle e.V.; à Berlin et est aussi actif comme auteur libre au *Philosophicum* de Bâle.